

N° de page	2024	
8.2	DEL 2024/9	1/2

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du C.C.A.S.

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 4 juillet à 20h00 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni sous la
présidence de Monsieur Patrick NECKER, Vice-Président.

Date de convocation : 28 juin 2024	Nombre d'administrateurs		
Date d'affichage :	En exercice : 16	Présents : 9	Votants : 10

Étaient présents : Mesdames DENEUX, EYAMO, RIODIN, GALLÉ - Messieurs NECKER, KAOUANE, BERGANO, KILAHY, ROBERT.

Absent représenté : Monsieur FUMU-TAMUSO

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mesdames MAGNE, LE MEUR

Absents : Mesdames REGANHA, BAMI – Messieurs GUMILA, SANTOS

Secrétaire de séance : *Monsieur Antonio BERGANO*

Rapporteur : *Monsieur Patrick NECKER*

Objet : Avenant à la Convention d'accès à Mon Compte Partenaire CAF

En 2017 les administrateurs ont approuvé une convention à « Mon compte Partenaire » et un contrat de service pour l'accès aux données de la base allocataire de la C.A.F. de Seine et Marne par l'intermédiaire de la Consultation des Dossiers Allocataires par les Partenaires (C.D.A.P.H.).

Cette convention à pour objectif de fixer les modalités d'accès permettant aux conseillères sociales et aux travailleurs sociaux du C.C.A.S. de consulter le site « Mon compte partenaire » pour les moissiens, dans le respect des règles régissant le secret professionnel lors de la consultation et l'utilisation des informations individualisées présentes sur la base allocataire.

Suite aux départ de Madame Isabelle DUCHENE, directrice adjointe du CCAS et responsable du service action sociale, identifiée comme administratrice / utilisatrice dans la convention « Mon Compte Partenaire », il convient de signer un avenant à la convention d'accès au site afin de modifier le nom et prénom de l'administratrice outil par celui de sa remplaçante : Caroline GILLET.

N° de page	2024	
8.2	DEL 2024/9	2/2

Il convient également d'enregistrer l'identité de la directrice des Solidarités et du CCAS, Soraya BEN BOUALAYA, afin de lui permettre un accès à cette plateforme.

Vu la convention d'accès n°2017-11-267701613 approuvée par la délibération DEL 2017/11 de juin 2017, et signée en juillet 2017, ci-annexée,

Vu le projet d'avenant, ci-annexé,

Sur proposition du Vice-Président du C.C.A.S.,

Le Conseil d'Administration

Accepte

les termes de l'avenant à la convention d'accès à Mon Compte Partenaire, conclu entre la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne et le Centre Communal d'Action Sociale de Moissy-Cramayel.

Autorise

Le Vice-Président du C.C.A.S. à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré ce jour à l'unanimité

**Le Vice-Président du C.C.A.S.,
Patrick NECKER**

**Le secrétaire de séance
Antonio BERGANO**

Certifie exécutoire la présente délibération

- Télétransmise en Préfecture le :**
- Notifiée le :**
- Publiée le :**